

#Parliaments4thePlanet

10 actions pour des parlements plus écologiques (et pour les personnes qui y travaillent)



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Action climatique bien ordonnée commence par soi-même. Les parlements et les personnes qui y travaillent peuvent prendre des mesures concrètes pour réduire leur empreinte carbone, aussi bien à titre individuel que collectif. En adoptant des politiques plus écologiques et une culture de la durabilité, les parlements et les parlementaires peuvent contribuer à lutter contre la crise climatique et promouvoir le renforcement de l'action climatique. Le Secrétariat de l'UIP a recensé **10 actions clés** que les parlements et les parlementaires peuvent mener dans leur processus de verdissement ou pour compléter les initiatives existantes en la matière. Ces actions se répartissent en trois catégories : l'institutionnalisation du verdissement du parlement, le verdissement du fonctionnement du parlement et des méthodes de travail des parlementaires, et la promotion d'une culture de changement durable. Si les mesures en faveur du verdissement sont nombreuses et continueront d'évoluer avec le temps, les 10 actions présentées ci-après constituent des pistes concrètes qui permettront aux parlements de renforcer leur durabilité du point de vue environnemental et de montrer l'exemple en matière d'action climatique.



Institutionnaliser le verdissement du parlement

1. Assurer le suivi des émissions résultant de l'activité du parlement et fixer des objectifs clairs en vue de leur réduction

Exemples d'actions :

- Établir un système de suivi des émissions
- Fixer des objectifs concrets et limités dans le temps concernant la réduction des émissions, par exemple réduire de 50 % les émissions émises par le parlement en fixant un délai précis

2. Promouvoir la transparence dans le processus de verdissement

Exemples d'actions :

- Veiller à ce que le verdissement du parlement devienne un objectif officiel de l'institution, en l'inscrivant par exemple dans une déclaration de politique générale
- Adopter une stratégie de durabilité assortie d'objectifs clairs, par exemple produire 75 % de l'électricité à partir de sources renouvelables en fixant un délai précis
- Créer un groupe de travail interne chargé de superviser le verdissement du parlement
- Réaliser un audit annuel sur la durabilité et en publier les résultats

3. Promouvoir la résilience climatique dans le fonctionnement du parlement

Exemples d'actions :

- Évaluer régulièrement les éventuelles vulnérabilités climatiques et déterminer les domaines qui nécessitent un renforcement de la résilience afin que le parlement puisse continuer à fonctionner malgré les menaces liées au climat
- Continuer de répondre aux besoins des électeurs en dépit des changements climatiques

Verdir le fonctionnement du parlement et les méthodes de travail des parlementaires

4. Veiller à ce que les locaux du parlement soient durables sur le plan environnemental et économes en eau et en énergie

Exemples d'actions :

- Remplacer les équipements qui utilisent des combustibles fossiles par des technologies qui utilisent des énergies renouvelables
- Exiger que toute nouvelle construction soit conçue et construite sur un modèle de zéro émission nette¹
- Installer des panneaux photovoltaïques in situ qui permettent de satisfaire les besoins en énergie
- Mesurer la production de déchets sur une base annuelle et fixer des objectifs pour la réduire
- Mettre en place des systèmes de recyclage efficaces et interdire l'utilisation des produits en plastique à usage unique
- Réaliser des audits sur la consommation d'eau et installer des systèmes économes en eau
- Promouvoir la conservation aux abords du parlement afin de protéger les espèces végétales et animales locales

5. Mettre en œuvre des politiques d'approvisionnement écologique

Exemples d'actions :

- S'approvisionner auprès de fournisseurs qui communiquent publiquement leurs émissions et leurs pratiques de production
- Privilégier l'achat de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés, économes en eau et en énergie, certifiés par des labels délivrés par des organismes indépendants qui attestent de leur faible impact sur l'environnement et qui garantissent un bon rapport qualité-prix à long terme
- Tenir compte des enjeux liés à la biodiversité dans les projets et opérations d'achat, par exemple en réalisant une évaluation de l'impact sur la biodiversité concernant les biens et services achetés et en identifiant les moyens de réduire au minimum les impacts négatifs

1 "Zéro émission nette" signifie simplement que "les émissions de gaz à effet de serre sont réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro, les émissions restantes présentes dans l'atmosphère étant réabsorbées, par les océans et les forêts par exemple" (Nations Unies). Pour de plus amples informations, voir www.un.org/fr/climatechange/net-zero-coalition.

6. Opter pour des modes de transport durables pour les déplacements liés à l'activité parlementaire

Exemples d'actions :

- Mettre en place un parc de véhicules à zéro émission en remplaçant les véhicules polluants par des véhicules électriques
- Réduire au minimum les déplacements non essentiels, en particulier les voyages en avion, et opter, dans la mesure du possible, pour des voyages en train ou en bus qui utilisent des énergies renouvelables ; lorsque les déplacements ne peuvent être évités, compenser les émissions de carbone par des mécanismes de compensation carbone vérifiés de manière indépendante et reconnus au niveau international
- Adopter des modes de travail hybrides lorsque cela est possible afin de réduire les déplacements entre le domicile et le lieu de travail

7. Favoriser la transition numérique

Exemples d'actions :

- Élaborer une stratégie de transformation numérique pour dématérialiser les modes de fonctionnement
- Utiliser les outils numériques pour le travail parlementaire
- Consulter des experts en technologies durables afin de connaître les évolutions en matière d'innovation et de technologie



Promouvoir une culture de changement durable

8. Favoriser une culture de la durabilité et de sensibilisation aux enjeux climatiques

Exemples d'actions :

- Organiser régulièrement des activités de sensibilisation à l'intention des parlementaires et du personnel parlementaire sur les évolutions et les questions climatiques aux niveaux mondial et national
- Organiser des séances d'information sur les projets et les pratiques du parlement en matière de durabilité
- Appliquer aux activités législatives, budgétaires et de contrôle les connaissances acquises dans le cadre du processus de verdissement
- Développer l'offre de repas végétariens, végétans et préparés à partir de produits locaux



9. Devenir un défenseur du climat

Exemples d'actions :

- Plaider pour un parlement plus écologique
- Utiliser un calculateur d'empreinte carbone pour mesurer vos propres émissions et communiquer aux citoyens les mesures que vous prenez à titre individuel pour réduire vos émissions
- Dialoguer avec les électeurs de votre circonscription sur les changements climatiques
- Dialoguer avec des représentants de la société civile, des spécialistes des questions climatiques et des défenseurs de l'environnement, notamment les jeunes et les femmes, afin de connaître leurs expériences et leurs besoins en matière de changement climatique

10. Promouvoir la collaboration et le partage des connaissances

Exemples d'actions :

- Collaborer au-delà des clivages politiques pour accélérer les initiatives parlementaires dans le domaine de l'écologie et promouvoir une législation ambitieuse en matière climatique
- Établir des partenariats avec les parties prenantes aux niveaux local, national, régional et international afin de faire progresser l'action climatique
- Communiquer à l'UIP et à d'autres parlements les actions que vous menez pour mieux préserver l'environnement
- Présenter lors de manifestations et réunions internationales les mesures prises par votre parlement en matière de développement durable et les enseignements tirés

Par où commencer ?

On trouvera ci-après des **exemples de mesures** que les présidents de parlement, les parlementaires, les secrétaires généraux de parlement et le personnel parlementaire peuvent prendre dès à présent :

Présidents de parlement

- Débattre au sein de votre parlement des 10 actions présentées ci-dessus, notamment avec les différents groupes politiques, et chercher à obtenir l'adhésion de tous les partis
- Veiller à ce que le verdissement du parlement devienne un objectif officiel de l'institution, en l'inscrivant par exemple dans une déclaration de politique générale
- Présenter lors de réunions parlementaires mondiales les actions que vous menez pour mieux préserver l'environnement

Parlementaires

- Devenir un défenseur du climat et plaider pour un parlement plus écologique
- Calculer votre empreinte carbone et communiquer aux citoyens les mesures que vous prenez à titre individuel pour réduire vos émissions
- Dialoguer avec les électeurs de votre circonscription sur les changements climatiques et se réunir avec des responsables de la société civile et des défenseurs de l'environnement, notamment les jeunes et les femmes, afin de connaître leurs expériences et leurs besoins

Secrétaires généraux de parlement, avec le soutien du personnel parlementaire

- Diriger les processus techniques et administratifs nécessaires afin d'élaborer une stratégie parlementaire en matière de durabilité environnementale, qui comporte des objectifs d'efficacité énergétique et d'optimisation de la consommation d'eau dans le(s) bâtiment(s)/locaux du parlement, ainsi qu'une politique d'approvisionnement écologique
- Créer un groupe de travail interne chargé de superviser le verdissement du parlement
- Veiller à la mise en place d'un système de suivi des émissions résultant de l'activité du parlement
- Organiser des séances d'information sur les projets et les pratiques du parlement en matière de durabilité
- Organiser régulièrement des activités de sensibilisation à l'intention des parlementaires et du personnel parlementaire sur les évolutions et les questions climatiques aux niveaux mondial et national
- Favoriser les méthodes de travail numériques et hybrides au sein du parlement pour réduire les émissions dues aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail et limiter le gaspillage du papier



Ressources complémentaires

Organisation des Nations Unies (2019). Stratégie de gestion de la durabilité environnementale dans le système des Nations Unies (2020-2030).

Phase I : Durabilité environnementale dans le domaine de la gestion. https://unsceb.org/sites/default/files/imported_files/CEB.2019.1.Add.1%20-%20Sustainability%20Management%202020-2030_Phase%20I-F.pdf

Organisation des Nations Unies (2021). Stratégie de gestion de la durabilité environnementale dans le système des Nations Unies (2020-2030). Phase II : Vers l'exemplarité dans le domaine de la durabilité environnementale et sociale. <https://daccess-ods.un.org/access.nsf/Get?OpenAgent&DS=CEB/2021/2/ADD.1&Lang=F>

Organisation des Nations Unies (2023). Calculateur de l'empreinte carbone de l'ONU. <https://offset.climateutralnow.org/footprintcalc>

ParlAmericas (2020). Guide sur les parlements écoresponsables : Des mesures pour favoriser les pratiques durables au sein des parlements. https://www.parlamerica.org/uploads/documents/Green_Parliaments_fre.pdf

© Union interparlementaire, 2023

ISBN 978-92-9142-870-1

Traduction : Pierre Covos

Mise en pages : Graphisme, Genève

Impression : Courand et Associés (France)

Photo de couverture : © Rodger Bosch/AFP

Page 2 : © Robert Palomba/Only France via AFP

Page 5 : Une session plénière hybride à la Chambre des députés de l'Argentine.

© Parlement argentin

Page 6 : © Michael Tewelde/AFP

Page 9 : Réunion parlementaire organisée par l'UIP et le Groupe britannique de l'UIP à Glasgow, Royaume-Uni, novembre 2021. © BGIPU

#Parliaments4thePlanet

Mon parlement, ma planète !

À l'UIP, nous pensons que la lutte contre les changements climatiques commence chez soi. Les parlements et les parlementaires doivent donner l'exemple avant d'essayer de convaincre les gens.

C'est pourquoi nous lançons une nouvelle campagne intitulée **Parlements pour la planète** afin de mobiliser les parlements et les parlementaires pour qu'ils agissent face à l'urgence climatique.

Mon parlement !

La première partie de la campagne encouragera les parlements et ceux qui y travaillent à réduire leur empreinte carbone et à devenir plus écologiques.

Ma planète !

Parallèlement à la première partie de la campagne, la deuxième partie aidera les parlements à intensifier leur action par le biais de la législation, des budgets et, en particulier, du contrôle des mesures gouvernementales visant à mettre en œuvre l'Accord de Paris.

Écrivez à press@ipu.org afin de nous dire ce que votre parlement fait pour la planète !

→ ipu.org/parliaments4theplanet



Union interparlementaire
Pour la démocratie, Pour tous.



Union interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50

F +41 22 919 41 60

E postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5

Case postale 330

1218 Le Grand-Saconnex

Genève – Suisse

www.ipu.org

#Parliaments4thePlanet